

NUIT DEBOUT Fontenay-sous-Bois

LOI « TRAVAIL » : DEBOUT JUSQU'AU RETRAIT

Le projet de loi « travail », c'est :

- la remise en cause d'un droit du travail protecteur des salariés, élaboré à travers un siècle de luttes sociales ;
- des mesures qui vont réduire notre pouvoir d'achat, nos conditions de travail et accroître le chômage ;
- plusieurs mesures qui pénaliseront en premier lieu les femmes ;
- la possibilité d'imposer des accords d'entreprise moins favorables que la loi ou l'accord de branche, porte ouverte au dumping social (article 2) ;
- travailler plus pour gagner moins via la baisse de la rémunération des heures supplémentaires et la modulation du temps de travail sur 3 ans, reculant le déclenchement des heures supplémentaires majorées ;
- la facilitation des licenciements : il suffira désormais à l'entreprise d'invoquer une baisse « significative » du chiffre d'affaires, même si elle continue à faire des bénéfices, pour pouvoir licencier sans plan social et sans contrôle des juges ;
- des mesures de régression des institutions représentatives du personnel, de la médecine du travail, et l'institution de la précarité à vie à travers le compte personnel d'activité.



Le projet de « loi travail » c'est tout le contraire de ce qu'il faudrait faire pour réduire le chômage : seule une réduction massive du temps de travail peut créer des emplois.

La mobilisation s'étend !

Les manifestations ont connu la semaine dernière un regain de mobilisation.

Avec la grève des raffineries et le blocage des dépôts d'essence, les grèves qui s'enchaînent dans les transports, le mouvement social, loin de se contenter d'un baroud d'honneur, s'offre la possibilité de gagner.

Le blocage de l'économie, la convergence des luttes et des mobilisations contraindront le gouvernement à retirer sa loi comme pour le contrat première embauche (CPE) en 2006.

Le gouvernement multiplie les provocations pour déstabiliser une opinion majoritairement favorable au retrait, parlant

de prise d'otages comme la droite et l'extrême droite, faisant croire à une pénurie de carburant alors que le but des grévistes est de s'attaquer au patronat, soutien indéfectible de la suppression de toutes les contraintes du Code du travail.

Le choix de la violence et de la répression

Minoritaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement utilise le coup de force du 49.3. Minoritaire dans la population qui rejette à 71 % cette loi, il utilise la violence contre les grévistes et les manifestants.

Au prétexte de la présence de « casseurs », les cortèges pacifiques sont gazés, « nassés », souvent coupés par les charges de

policiers qui n'hésitent pas à utiliser des armes dangereuses (balles de défense, grenades de désencerclement), ayant déjà fait plusieurs blessés graves. Ces violences dictées par le gouvernement ont un but : pourrir les manifestations, décourager la participation populaire, réduire à néant le droit de manifester, criminaliser le mouvement social.

Sentant la situation leur échapper, Valls et Gattaz, suivis par la presse aux ordres, passent au langage de guerre civile, traitent les grévistes – et particulièrement les militants de la CGT – de « terroristes », mot à la signification particulièrement lourde après les attentats de novembre.

Ne rien lâcher !

Pour être adoptée, la loi doit passer au Sénat le 13 juin avant de revenir à l'Assemblée nationale.

Amplifions la mobilisation jusqu'au retrait. Participons aux grèves et manifestations organisées par les organisations syndicales. Participons aux Nuits debout. Un nouveau monde est à construire.

Prochaine **NUIT DEBOUT** place Marcel-Paul,
près de la Redoute
JEUDI 9 JUIN, 20 HEURES

Toutes les informations sur : Facebook #Nuit debout Fontenay,
www.convergence-des-luttes.org

**MANIFESTATION NATIONALE
À PARIS MARDI 14 JUIN**